Revue d'Economie et de Statistique Appliquée
Volume 22, number 01, June 2025
ISSN : 1112-234X EISSN : 2600-6642
Pages : 156 - 174

DÉVELOPPEMENT DE L'E-GOUVERNEMENT EN ALGERIE : PERFORMANCE TECHNIQUE, RETARD FONCTIONNEL ET ENSEIGNEMENTS DES INDICES INTERNATIONAUX (IDEG, GEMS, GTMI)

[*]**Samiha SEMANE**:
Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée ENSSEA
Laboratoire de Statistique et d'Economie Appliquée LASAP
Email : semane.samiha@hotmail.fr

Reçu le: 15/05/2025 **Accepté le :**25/05/2025 **Publication en ligne le**: 03/06/2025

RESUME :
Cet article analyse le développement de l'e-gouvernement en Algérie à travers les indices IDEG, GEMS et GTMI, révélant une situation contrastée : si le pays dispose d'infrastructures TIC performantes (score IIT de 0,8129) et a progressé techniquement (+78,6% au GTMI 2020-2022), il accuse des retards majeurs en maturité des services (ISO à 0,3320), en satisfaction utilisateur (23,45%) et surtout en participation citoyenne (e-participation à 0,0548). La méthodologie comparative met en lumière un positionnement intermédiaire, derrière la Tunisie et le Maroc (score GEMS de 37% contre 54-58%) mais devant les pays subsahariens. Pour transformer ces bases technologiques en e-gouvernement mature, l'Algérie doit prioriser l'inclusion numérique, la formation aux compétences digitales et l'implémentation de plateformes participatives, comme en témoignent les réussites régionales. Les prochaines éditions des indices permettront d'évaluer l'efficacité des réformes engagées dans cette transition.

Mots clés : e-gouvernement, Algérie, IDEG, GEMS, GTMI.

ABSTRACT:
This study analyzes the development of e-government in Algeria through the IDEG, GEMS and GTMI indices, revealing a contrasting situation: if the country has efficient ICT infrastructures (IIT score of 0.8129) and has progressed technically (+78.6% in GTMI 2020-2022), it suffers major delays in service maturity (ISO at 0.3320), user satisfaction (23.45%) and especially citizen participation (e-participation at 0.0548). The comparative methodology highlights an intermediate position, behind Tunisia and Morocco (GEMS score of 37% versus 54-58%) but ahead of sub-Saharan countries. To transform these technological foundations into mature e-government, Algeria must prioritize digital inclusion, training in digital skills and the implementation of participatory platforms, as evidenced by regional successes. Future editions of the indices will provide an opportunity to assess the effectiveness of the reforms undertaken in this transition.

Key words: e-government, Algeria, IDEG, GEMS, GTMI.

[*]Samiha SEMANE

I. INTRODUCTION

Les avantages du numérique, n'ont jamais été aussi plus évidents que durant la pandémie Covid-19, en effet le déclenchement de la crise sanitaire a fait que le monde s'est tourné massivement vers le cyberespace permettant ainsi aux administrations, aux entreprises et aux citoyens d'offrir et de bénéficier des différents services via internet, rendant ainsi les économies davantage tributaires des technologies numériques.

Dans ce contexte, les gouvernements du monde entier, dont l'Algérie, ont entrepris de réorganiser leurs services publics pour y intégrer des composantes numériques. En effet l'adoption de l'e-gouvernement est devenue un indicateur clé du développement numérique d'un pays.

L'Algérie ne fait pas l'exception, et comme le reste des pays, notamment ceux en développement, le gouvernement algérien a mis la numérisation et le développement numérique parmi ses priorités, plusieurs projets et plusieurs avancés ont été enregistrés les dernières années dans ce domaine. La volonté pour une transformation numérique réussie en Algérie est bien claire, mais quand est-il de sa mise en œuvre ?

Cet article a pour objectif, l'analyse du statut du développement du e-gouvernement en Algérie, en exploitant quelques indices internationaux publiés par des instances internationales, tout en procédant à une étude comparative afin de positionner et comparer notre pays à d'autres, et essayer de déceler les enjeux auxquels le gouvernement devra faire face pour assurer une mise en œuvre réussie et équitable du e-gouvernement.

II. E-GOUVERNEMENT :

L'e-gouvernement, connu également sous différents termes tels que gouvernement électronique, gouvernement numérique, gouvernement en ligne ou gouvernement digital, désigne l'utilisation stratégique des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les administrations publiques pour transformer en profondeur la relation entre l'État et les citoyens. Bien au-delà d'une simple numérisation des procédures, il s'agit d'une révolution des modes de gouvernance visant à améliorer durablement les services publics, renforcer la transparence et favoriser l'engagement citoyen (Nations Unies, 2024 ; UNDESA, 2024).

Cette transformation s'inscrit dans une démarche globale de modernisation de l'État qui repose sur trois piliers complémentaires :

- La modernisation des services publics par la digitalisation intégrale des procédures (déclarations fiscales, demandes de documents), permettant de réduire les délais et les coûts administratifs (Banque mondiale, 2022) ;

- L'amélioration de la transparence via l'open data et la traçabilité des décisions publiques, limitant ainsi les risques de corruption (Heeks, 2003) ;
- La participation citoyenne élargie, rendue possible par des plateformes de consultation en ligne et des outils de co-construction des politiques publiques (ESCWA, 2023).

Pour concrétiser ces ambitions, les gouvernements déploient des stratégies innovantes :

- L'automatisation intelligente des processus pour gagner en efficacité (Ndou, 2004);
- La dématérialisation complète des interactions pour limiter les contacts physiques et les risques de fraude (Banque mondiale, 2022) ;
- Une inclusion numérique proactive, avec des mesures ciblées pour les populations rurales et vulnérables (OCDE, 2023).

Ces approches trouvent leur aboutissement dans des réalisations internationales emblématiques, l'Estonie a révolutionné son administration avec le système e-Residency, permettant de réaliser 99% des démarches en ligne, y compris le vote électronique (Estonian Ministry, 2023); la Corée du Sud a mis en place une plateforme unifiée « Gov24 » offrant plus de 800 services publics numérisés (Government of South Korea, 2022) ;Singapour a généralisé SingPass, un identifiant numérique sécurisé donnant accès à l'ensemble des services gouvernementaux (Smart Nation Singapore, 2023).

L'e-gouvernement se distingue de l'e-administration par sa dimension holistique, il ne se contente pas de digitaliser des processus existants, mais repense l'ensemble de l'action publique autour de l'expérience usager. Cette logique est portée par des approches comme la GovTech, qui intègre des technologies de pointe (IA, blockchain) pour créer des services publics véritablement centrés sur les besoins des citoyens (Banque mondiale, 2022).

Si ces avancées sont prometteuses, leur succès dépend de la résolution de défis majeurs, tels que la fracture numérique, qui exclut encore une partie de la population, les risques cyber, nécessitant des investissements continus en sécurité ; la résistance au changement au sein des administrations ; manque de compétences numériques ainsi que un cadre réglementaire parfois obsolète.

III. LES FORMES DE L'E-GOUVERNEMENT :

L'e-gouvernement, ou gouvernement électronique, regroupe différentes modalités d'interaction numérique entre l'administration et ses parties prenantes. On distingue principalement quatre formes principales, qui permettent de rationaliser les processus administratifs et d'améliorer la qualité des services publics (Heeks, 2006 ; OECD, 2003 ; United Nations, 2022) :

- **G2G (Government to Government)** : Il s'agit des échanges et de la coopération entre différentes entités gouvernementales, telles que les ministères, les collectivités locales ou les institutions publiques. L'objectif principal est de renforcer la coordination interinstitutionnelle, de mutualiser les données et d'améliorer la gestion des politiques publiques à travers des systèmes d'information intégrés (Layne & Lee, 2001 ; Yildiz, 2007).

- **G2C (Government to Citizen)** : Cette forme concerne les services électroniques destinés directement aux citoyens. Elle vise à simplifier l'accès aux démarches administratives (déclaration d'impôts, demande de passeport, inscription scolaire, etc.), à améliorer la qualité du service public et à favoriser la participation citoyenne grâce à des plateformes interactives (Heeks, 2006 ; United Nations, 2022).

- **G2B (Government to Business)** : Ce modèle englobe les interactions entre l'administration et les entreprises. Il permet notamment de faciliter les procédures liées à la fiscalité, aux appels d'offres publics, à l'enregistrement des entreprises ou à l'obtention de licences. Il contribue à la réduction de la charge administrative et à l'amélioration du climat des affaires (OECD, 2003 ; Layne & Lee, 2001).

- **G2E (Government to Employee)** : Cette forme concerne les relations numériques entre l'État et ses employés. Elle comprend des services tels que la gestion des ressources humaines, la consultation des fiches de paie, l'accès aux formations professionnelles, ou encore les outils de collaboration interne. Elle vise à moderniser la gestion du personnel et à améliorer l'efficacité organisationnelle (Heeks, 2006 ; Yildiz, 2007).

IV. ENJEUX ET DÉFIS DE L'E-GOUVERNEMENT :

Le développement de l'e-gouvernement soulève plusieurs défis, particulièrement dans les pays en développement, ces derniers touchent à la fois des aspects techniques, organisationnels, sociaux et politiques. Ci-après les principaux défis :

- **Infrastructures insuffisantes** : L'un des principaux défis dans de nombreuses régions est la faiblesse des infrastructures de télécommunications et d'Internet. Les populations vivant dans des zones mal desservies par les technologies numériques sont souvent exclues des bénéfices du gouvernement électronique (Dada, 2006).

- **Manque de confiance et de cybersécurité** : Les citoyens doivent avoir confiance dans la sécurité des plateformes numériques gouvernementales. Les préoccupations liées à la confidentialité des données et aux cyberattaques peuvent limiter l'adoption des services numériques (Fukuyama, 2018).

- **Fracture numérique et inégalités sociales** : Si les services numériques ne sont pas accessibles à tous, en particulier aux personnes âgées ou à celles ayant des besoins spécifiques, l'inclusion numérique reste une problématique majeure. Il est également nécessaire de former les citoyens à l'utilisation des technologies (Bertot et al. 2010).

- **Interopérabilité** : Difficulté à intégrer des systèmes informatiques hétérogènes entre différentes administrations, ainsi que la standardisation des formats et protocoles pour assurer une communication fluide.

- **Résistance au changement** : la Réticence des fonctionnaires ou des citoyens à adopter de nouveaux outils numériques.

- **Cadre juridique et réglementaire** : les lois et la réglementation existante peuvent être obsolètes, d'où l'intérêt d'une actualisation et adaptation afin d'intégrer les services numérique (ex. : signature électronique).

- **Participation citoyenne** : Difficulté à engager les citoyens dans les processus numériques (consultations, votes en ligne).

La littérature souligne notamment la nécessité d'une approche territoriale différenciée pour réduire la fracture numérique, de programmes de formation adaptés aux différents publics, et d'une refonte des mécanismes de gouvernance pour favoriser une participation citoyenne effective. Comme le montrent les expériences internationales réussies, ces transformations nécessitent à la fois des investissements soutenus et une volonté politique affirmée pour moderniser en profondeur l'action publique.

V. L'ÉVALUATION DU DÉVELOPPEMENT DE L'E-GOUVERNEMENT :

L'e-gouvernement constitue une transformation stratégique des administrations publiques par l'intégration des technologies de l'information (TIC), dont l'évaluation s'appuie sur un cadre conceptuel multidimensionnel. Heeks (2006) en identifie trois dimensions fondamentales : la capacité technologique (comprenant les infrastructures et la connectivité), la maturité des services (qualité et accessibilité) et l'impact sociétal (adoption citoyenne et inclusion numérique). Ces dimensions opérationnelles se retrouvent dans les trois principaux indices internationaux utilisés pour cette étude. L'Indice de Développement de l'E-Gouvernement (IDEG) de l'ONU permet des comparaisons internationales grâce à son évaluation des infrastructures (IIT), du capital humain (ICH) et des services en ligne (ISO) (UNDESA, 2024). Complémentaire, l'Indice de Maturité des Services Électroniques et Mobiles (GEMS) de l'ESCWA offre une analyse régionale spécifique aux pays arabes à travers trois piliers : disponibilité des services, satisfaction des utilisateurs et sensibilisation

du public (ESCWA, 2023). Enfin, l'Indice de Maturité GovTech (GTMI) de la Banque mondiale apporte une perspective technique en examinant quatre domaines clés : systèmes gouvernementaux, prestation de services, engagement citoyen et facilitateurs technologiques (Banque mondiale, 2022). Cette triple approche méthodologique permet une évaluation holistique des progrès de l'e-gouvernement en Algérie.

VI. ANALYSE COMPARATIVE DES PERFORMANCES DE L'ALGÉRIE À TRAVERS LES INDICES IDEG, GEMS ET GTMI :

Dans cette partie d'article, ils seront abordés différents indices de mesure de développement des aspects du gouvernement électronique, ce qui permettra non seulement d'analyser le classement de l'Algérie au niveau international en procédant à une comparaison régionale qui permettra de déceler les insuffisances en matière de développement du gouvernement électronique en Algérie, mais aussi de faire un étude comparative sur les différentes méthode de mesure.

Sur ce, le premier indice analysé et le plus connu par la communauté universitaire et le plus ancien au niveau international (depuis 2001) est celui publié par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, à savoir *l'indice de développement de l'administration (gouvernement) électronique.* Un indice, publié chaque deux ans, qui évalue le développement du gouvernement numérique des 193 États membres des Nations Unies en identifiant leurs forces, défis et opportunités.

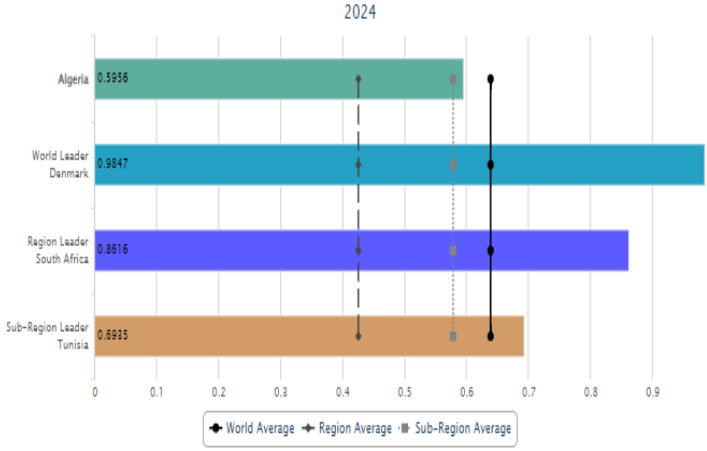
L'indice composite est calculé sur la base de 15 indicateurs, organisés en trois sous-indices, à savoir :

- S**ous -indice des infrastructures de télécommunications (IIT)** il évalue l'état de développement de l'infrastructure des TIC ;
- S**ous-indice du capital humain (ICH)** il évalue le développement du capital humain ;
- S**ous-indice de service en ligne (ISO)** évalue la portée et la qualité des services en ligne.

Selon la dernière édition de l'indice datée de l'année 2024, l'Algérie a enregistré une légère amélioration du score par rapport à l'édition 2022, et figure depuis le classement 2020 dans le groupe à haut/High IDEG. Notant l'existence de quatre groupes d'IDEG : Low, Middle, High, Very high.

Nonobstant l'augmentation du score, l'Algérie a reculé en classement avec quatre (04) positions par rapport à 2022 où elle était à la 112ème place, alors que quelques années avant, en 2016 le pays se classait à la 150ème place.

Figure 01 : Comparaison du score IDEG de l'Algérie aux différents leaders régionaux



Source : Les graphs et données de l'IDEG ont été exploités du site web des Nations Unies [1]

L'Afrique du Sud est le leader du développement de l'administration électronique en Afrique, et se positionne à l'échelle mondiale à la 40ème place dans le groupe à très haut niveau de développement de l'administration électronique, l'UNDESA souligne dans son rapport que c'est la première fois que des pays de cette région ont atteint le niveau le plus élevé.

La moyenne de l'EGDI pour la région africaine reste inférieure à la moyenne mondiale, et selon le rapport (analyse faîte pour la région) même avec les projections les plus optimistes, l'Afrique ne comblera pas le fossé numérique avec les autres régions d'ici 2030.

S'agissant de notre pays l'Algérie, le score enregistré en 2024 lui a permis de dépasser la moyenne régionale et sub-régionale, il faut noter que pour cette dernière l'Algérie n'a pu la dépasser qu'en 2018.

Au niveau du continent africain, l'Algérie se positionne à la 13ème place après avoir occupé la 9ème place en 2022. C'est en effet la Namibie ; l'Eswatini ; le Botswana et le Kenya qui ont progressé et amélioré leurs classements laissant derrière eux l'Algérie. Quant à la sub-région d'Afrique du nord, l'Algérie se classe derrière les voisins la Tunisie, le Maroc et l'Egypte respectivement, ces derniers ont amélioré leurs classements entre 2022 et 2024 contrairement à l'Algérie.

[1] https://publicadministration.un.org/egovkb/en-us/Data/Country-Information/id/3-Algeria; consulté le 26/03/2025

Tableau 01: Evolution des scores de l'Algérie 2020-2024

	Indice IDEG	Sous-indice de services en ligne (ISO)	Sous-indice d'Infrastructure de Télécommunication (IIT)	Sous-indice de capital humain (ICH)
2020	0,5173	0.2765	0.5787	0.6966
2022	0,5611	0,3743	0,6133	0,6956
2024	0,5956	0.3320	0.8129	0.6418

Source : Tableau réalisé par l'étudiante, Données des NU

Après son amélioration en score en 2022, le sous-indice des services en ligne a enregistré une légère baisse en 2024, avec un tel score l'Algérie figue toujours parmi les pays à **un niveau moyen** en service en ligne.

Par ailleurs le score du sous-indice des infrastructures de télécommunications a augmenté d'environ 0,2 point (valeur maximale pour les sous-indices est d'ordre 1) ainsi avec cette amélioration du score, le rapport classifie l'Algérie dans le groupe des pays ayant un **très haut niveau** en matière d'infrastructure de télécommunication, après être classée dans l'édition précédente dans le groupe ayant un haut niveau en IIT.

S'agissant du troisième sous-indice du capital humain, qui a aussi enregistré une légère baisse de son score, l'Algérie demeure toujours dans la catégorie des pays ayant un **haut niveau en matière d'ICH.**

Sur ce qui précède, il est constaté que l'amélioration du score de l'indice global est due essentiellement à l'amélioration du score du sous-indice infrastructure de télécommunication, étant donné que les deux autres indices sont restés relativement stables durant les dernières années, avec une légère baisse enregistrée dans l'édition 2024, alors que le score global en 2024 a légèrement avancé.

En observant les scores des trois sous-indices, il ressort que celui du sous-indice de service en ligne (OSI) est le plus faible, cependant nous examinerons les composantes de ce dernier afin d'essayer de cerner au mieux la source de la faiblesse.

Depuis 2022, une nouvelle échelle d'évaluation s'étale sur 5 domaines thématiques distincts formant 5 indicateurs pour le sous-indice, selon le rapport 2024, ces cinq indicateurs sont calculés sur la base d'un questionnaire avec 183 questions. Ci-après un tableau qui porte les indicateurs avec leurs scores entre 2022 et 2024.

Tableau 02: Indicateurs du Sous-indice de service en ligne ISO

	cadre institutionnel	Disponibilité de service	Disponibilité de contenu	E-Participation	Technologie
2022	0,6154	0,3867	0,6000	0,2273	0,5294
2024	0,6800	0,4217	0,5556	0,0548	0,3750

Source : Tableau réalisé par l'étudiante, Données des NU

Comme déjà constaté, le score du sous-indice de service en ligne a légèrement diminué entre 2022 et 2024. Le tableau ci-dessus montre l'évolution des scores de ses composantes, le cadre institutionnel et la disponibilité de service ont progressé en score, ce qui reflète ainsi que l'Algérie avance, même si en ralenti, en matière de disponibilité de site web ; de cadre législatif pour la protection des données personnels, cybersécurité…. ; disponibilité de service de demande de documents officiel en ligne ; prestations pour les impôt et taxes ; paiement des factures (eau, électricité….) ; disponibilité de service mobile .

Néanmoins sur un total de cinq composantes, les scores de trois d'entre eux ont baissé entre 2022 et 2024, et la plus grande chute est celle de l'indicateur e-participation, ce dernier évalue l'efficacité et la pertinence des informations et services numériques offerts par les gouvernements pour encourager la participation des citoyens à la formulation des politiques publiques. Notant que l'indicateur même est calculé sur la base de trois composantes (**d'information électronique ; consultation électronique ; prise de décision électronique)**

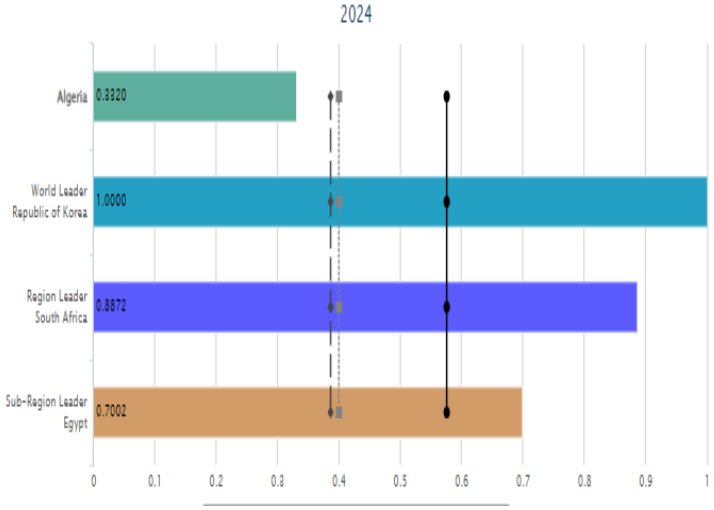
Notant qu'une pondération est attribuée à chaque composante du sous-indice OSI et ce en fonction de la proportion de questions d'évaluation. La disponibilité de service et l'e-participation ont les pondérations les plus élevées, à savoir 45% et 35% respectivement, les autres composantes ont des pondérations entre 5% et 10%.

Selon la méthodologie de l'enquête des Nations unies, il ne suffit pas d'avoir des sites web ou des services en ligne, mais l'enquête s'intéresse aussi à la technologie ou bien au côté technique informatique déployé dans le développement des services en ligne, et pour ce volet l'enquête dévoile un recule en la matière. Selon le rapport, l'enquête actualise ses questions selon les nouvelles avancées technologiques, la baisse du score reflète alors à notre sens que l'Algérie n'est pas à jour avec ces avancées pour le développement de son administration en ligne.

Concernant le contenu, certes que l'Algérie a développé un contenu en ligne, mais l'enquête s'intéresse bien à un contenu spécifique, que peut être n'est pas disponible en ligne en Algérie**.** La baisse du score ne veut pas dire forcément qu'un contenu existait auparavant et ne l'est pas au moment du déroulement de l'enquête, mais il faut souligner que le rapport a signalé une légère modification des questions, ainsi peut être l'enquête s'est intéressé à de nouveaux contenus qui ne sont pas disponibles en ligne pour notre pays

La régression des scores de quelques indicateurs composants le sous-indice OSI, a engendré la baisse du score général de ce dernier, et notre pays demeure toujours parmi le groupe de pays à un niveau moyen en matière de service en ligne. Selon le graphique ci-dessous, l'Algérie est loin derrière toute les moyennes subrégionale ; régionale et mondiale.

Figure 02 : Comparaison du score OSI de l'Algérie aux différents leaders et moyennes



Source: Les graphs et données de l'IDEG ont été exploités du site web des Nations Unies

L'analyse de l'indice de développement de l'e-gouvernement des Nations Unies a dévoilé une bonne évolution du développement de l'infrastructure TIC en Algérie, et une faiblesse en matière de développement des services en ligne.

Pour approfondir notre analyse sur les services en ligne en Algérie, dans l'objectif de détecter au mieux où le problème réside, nous procédons ci-après à l'analyse d'un autre indice élaboré pour les pays arabe par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (ESCWA).

Il s'agit de l'indice de maturité des services électroniques et mobiles gouvernementaux qui vise à mesurer la maturité des services gouvernementaux fournis par le biais de portails électroniques et d'applications mobiles dans les pays arabes. En effet, selon l'ESCWA son indice vise à combler le fossé existant dans la plupart des indicateurs internationaux liés à la maturité du service, son utilisation, la satisfaction des utilisateurs et la sensibilisation du public.

Le dernier rapport de l'ESCWA datant de 2023 a élaboré une comparaison des performances des pays selon le sous-indice OSI des NU et l'indice GEMS[2], et il a été constaté

[2] Rapport de l'ESCWA « Government Electronic ans Mobile (GEMS 2023) Maturity index » services page 26, figure 15.

l'existence à la fois d'une cohérence et d'une intégration entre les deux indices, notamment pour l'Algérie. En effet la disponibilité des services gouvernementaux numériques sur Internet devrait s'accompagner d'un niveau de maturité avancé en termes de sophistication des services, d'utilisation et de satisfaction des utilisateurs, ainsi que de sensibilisation du public.

Ainsi ce constat dans le rapport de l'ESCWA vient appuyer notre choix de l'indice pour étudier encore en profondeur, le développement des services en ligne en Algérie.

L'indice de maturité GEMS est basé sur trois principaux piliers fondamentaux ou sous-indice dans le processus de classification et d'évaluation, à savoir[3] :

- Le premier sous-indice **la disponibilité et la sophistication des services,** Mesure du nombre de services gouvernementaux électroniques et mobiles disponibles pour les citoyens et du niveau de développement de ces services **;**
- le deuxième sous-indice **l'utilisation des services et la satisfaction des utilisateurs,** mesure l'adoption des services numériques par les citoyens et leur satisfaction quant à leur expérience utilisateur **;**
- et le troisième sous-indice **les efforts du gouvernement pour sensibiliser le public,** Mesurer la couverture des services offerts au public et les efforts pour informer et assister les citoyens dans l'utilisation de ces services.

Il y a lieu de noter que le rapport de l'indice de maturité des services électroniques et mobiles gouvernementaux est publié depuis 2019 par l'ESCWA. L'évaluation porte sur 84 services gouvernementaux destinés aux particuliers et aux entreprises. Ces services ont été sélectionnés selon le principe du cycle de vie, garantissant ainsi l'inclusion de services essentiels pour répondre aux besoins des particuliers à différentes étapes de leur vie et accompagner les entreprises de leur création à leur fermeture.

L'indice est mis à jour chaque année, et se compose de 26 indicateurs répartis sur les trois sous-indices susmentionnés.

[3] https://www.unescwa.org/publications/government-electronic-mobile-services-gems-maturity-index-2023, consulter le 26/03/2025

Tableau 03 : évolution du score et classement de l'Algérie, indice GEMS 2021-2023

	2021	2022	2023
Le score global GEMS (%)	**35**	**19**	**37**
Classement régional	8	10	9
Nombre de services évalués	34	36	50
Nombre d'institutions évaluées	17	13	36

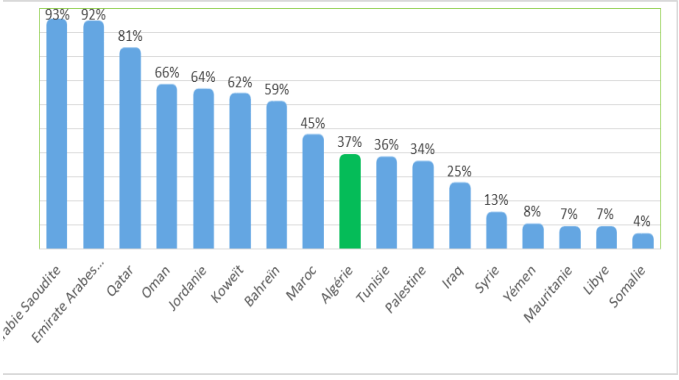
Source : Tableau élaboré par l'étudiante (Rapports 2021/2022/2023 de l'ESCWA sur le GEMS)

Le rapport de l'ESCWA, indique que le nombre de services évalués pour l'Algérie dans l'indice de maturité GEMS est de 50 services sur un total de 84, appartenant à 14 institutions gouvernementales.

En 2023, l'Algérie a enregistré une augmentation du score de l'indice à presque le double, allant de 19% en 2022 jusqu'à 37%, ce qui a permis de gagner une position dans le classement.

Il est à noter que le nombre d'institutions évaluées en 2023, a augmenté aussi, il est passé de 13 institutions en 2022 à 36 institutions en 2023.

Figure 03 : Classement des pays arabe- indice GEMS 2023



Source : réalisé par l'étudiante en exploitant le rapport de l'ESCWA 2023[4]

Les pays arabes participants à l'évaluation sont divisés en quatre groupes, le premier comprend **plus de 50%** dont l'Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Qatar, Oman, Jordanie, Koweït et Bahreïn, tandis que le second groupe comprend des valeurs de **moins de 50% et plus de 10%**, et comprend le Maroc, **l'Algérie**, la Tunisie, Palestine, Iraq et la Syrie, et le troisième groupe (**moins de 10%**) comprend le Yémen, Mauritanie, Libye et la Somalie.

[4] https://www.unescwa.org/publications/government-electronic-mobile-services-gems-maturity-index-2023

En 2023, L'Algérie s'est classée 9ème dans la région arabe sur l'indice de maturité des services électroniques et mobiles gouvernementaux (GEMS), selon l'édition du rapport 2023- auquel 17 pays arabes ont participé, l'Algérie a obtenu un total de 37%.

Nous procédons à l'analyse de l'évolution des scores des sous-indices du GEMS :

Tableau 04 : évolution du score et classement de l'Algérie, sous- indice GEMS 2021-2023

Pilier	2021	2022	2023
la disponibilité et la sophistication des services (%)	31.47	22.15	41.16
l'utilisation des services et la satisfaction des utilisateurs(%)	36.05	13.12	23.45
les efforts du gouvernement pour sensibiliser le public(%)	38.42	22.64	53.47

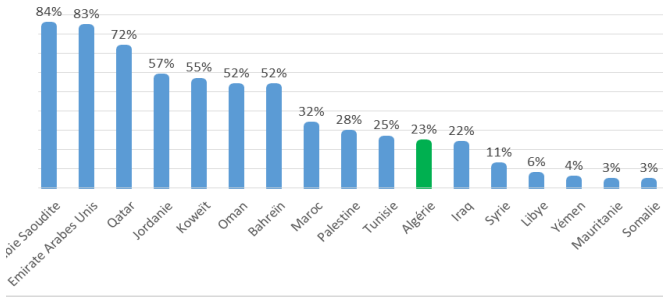
Source : Tableau élaboré par l'étudiante (Rapports 2021/2022/2023 de l'ESCWA sur le GEMS)

Nonobstant la diminution des scores entre 2021 et 2022, l'Algérie a enregistré une bonne évolution de ses scores en 2023 et ce pour les trois sous indices.

Cette évolution positive des scores, on ne peut l'expliquer par des progrès réalisés en matière des services en ligne offerts, et ce qui appui cette réflexion est l'évolution négative du sous-indice de service en ligne de l'IDEG. Par ailleurs dans le tableau ci-dessus n°3, on constate une augmentation significative du nombre de services et d'institutions évalués en 2023 par rapport à l'année 2022, et nous jugeons que c'est ce qui explique l'amélioration des scores.

En comparant les scores des trois sous-indices, il est constaté que celui de l'utilisation des services et la satisfaction des utilisateurs est le plus faible entre eux. Le sous-indice évalue l'adoption des services numériques par la population et leur satisfaction quant à leur expérience utilisateur sur les portails électroniques et via les applications mobiles, ainsi que la satisfaction des utilisateurs de ces services par le biais de six indicateurs.

Figure 04 : Classement des pays arabes selon le sous-indice« l'utilisation des services et la satisfaction des utilisateurs »



Source : Réalisé par l'étudiante en exploitant le rapport de l'ESCWA 2023

S'agissant du groupe arabe, les valeurs du sous-indice « l'utilisation du service et la satisfaction de l'utilisateur », varient de **3% à 84%**. On constate que les pays du Golf ont des scores de plus de 50% et le reste des pays, y compris **l'Algérie** ont des scores entre **10 et 50%**.L'Algérie se classe 11eme dans le groupe derrière les voisins la Tunisie et le Maroc.

L'examen des indicateurs composants le sous-indice révèle une faiblesse dans le taux d'utilisation mobile dont le score avoisine seulement 4%, et aussi le niveau de satisfaction des utilisateurs via le portail électronique dont le score est presque égal à 11%. C'est-à-dire que les citoyens algériens utilisent rarement les applications mobiles pour bénéficier des services et ont une mauvaise expérience d'utilisateurs sur les portails électroniques.

Par ailleurs pour le sous-indice de la disponibilité et la sophistication des services pour lequel l'Algérie n'a pas pu atteindre un score de 50% au moins, pour ce dernier, l'examen de ses indicateurs composants, décèle une faiblesse en matière de disponibilité de fonctionnalités pour les personnes ayant des besoins spécifiques via les portails et les applications mobiles, dont leurs scores avoisinent les 3% seulement.

Pour confondre les résultats précédents, nous procédons à l'analyse du nouvel indice développé par le Groupe de la Banque mondiale (GBM), ce dernier a lancé en 2019 l'initiative GovTech afin de soutenir la dernière génération de réformes gouvernementales numériques. GovTech constitue une approche pangouvernementale de la modernisation du secteur public dont l'objectif est de promouvoir un gouvernement simple, efficace et transparent, avec les citoyens placés au centre des réformes.

L'Indice de Maturité GovTech (GTMI) est apparu pour la première fois en septembre 2021 avec l'objectif de mesurer les aspects clés de quatre domaines d'intervention GovTech, à savoir :

- **CGSI** : Sous-indice des systèmes gouvernementaux de base (17 indicateurs) capture les aspects clés d'une approche pangouvernementale, y compris le cloud gouvernemental, le cadre d'interopérabilité et d'autres plateformes.

- **PSDI** : Sous-indice de prestation de services publics (09 indicateurs) mesure la maturité des portails de services publics en ligne, en mettant l'accent sur la conception centrée sur le citoyen et l'accessibilité universelle.

- **DCEI** : Sous-indice d'engagement des citoyens numériques (06 indicateurs) mesure les aspects des plateformes de participation publique, des mécanismes de rétroaction des citoyens, des données ouvertes et des portails gouvernementaux ouverts.

- **GTEI** : Sous-indice des facilitateurs GovTech (16 indicateurs) capture la stratégie, les institutions, les lois et les réglementations, ainsi que les compétences numériques et les politiques et programmes d'innovation, pour favoriser la GovTech

Selon la banque mondiale, Bien que des enquêtes et indices existent pour suivre les progrès des initiatives et des bonnes pratiques en matière de gouvernement numérique, aucun d'entre eux n'évalue les progrès dans les quatre domaines prioritaires de la GovTech, ainsi l'indice GTMI a été élaboré pour combler cette lacune en intégrant les indicateurs externes pour les compléter.

Le GTMI a été mis à jour en 2022, reflétant les progrès et les défis dans la transformation numérique du secteur public. Le rapport de 2022 souligne que, bien que des avancées aient été réalisées, une fracture numérique persiste entre les pays riches et les pays pauvres, ces derniers progressant moins en raison de politiques et de ressources insuffisantes.

Le GTMI est mis à jour tous les trois ans pour suivre les progrès et la troisième édition est prévue pour cette année 2025.Il convient d'indiquer que l'Indice de Maturité *GovTech* (GTMI) classe les pays dans quatre (04) groupes, selon l'évaluation basée sur 48 indicateurs :

- ***A :*** pays leaders en matière de GovTech
- ***B :*** pays avec focus significatif (intérêt significatif) pour les GovTech
- ***C :*** pays avec focus moyen (intérêt moyen) pour les GovTech
- ***D :*** pays avec focus minimal (intérêt minimal) pour les GovTech

Tableau 05 : évolution du score et classement de l'Algérie, indice GTMI 2020-2022

	Groupe GTMI	**GTMI Score**	**Moyenne régionale arabe**	**Moyenne mondiale**
2020	**C** (intérêt Moyen)	0.281	0.505	0.519
2022	**B** (intérêt Significatif)	0.502	0.595	0.552

Source : réalisé par l'étudiante en exploitant les rapports GTMI 2021 et 2022 de la Banque mondiale[5]

En 2020, l'Algérie figurait dans le groupe C, avec un score de **0.281** loin de la moyenne régionale arabe (0.505) et la moyenne mondiale (0.519)

Notre pays a réalisé une amélioration de l'ordre de 78,6% entre 2020 et 2022 du score global GTMI en passant du score de 0.282 à 0.502 sur 1, et ainsi l'Algérie est passé du groupe C (pays avec intérêt moyen au GovTech) au groupe B (pays avec intérêt significatif au GovTech) et a rejoint les pays de la sub-région Afrique du nord qui étaient déjà classés en 2020 dans le groupe B.

Tableau 06 : évolution des scores des sous-indices GTMI 2020-2022

	Groupe GTMI	GTMI Score	CGSI Score	PSDI Score	DCEI Score	GTEI Score
2020	**C** (intérêt Moyen)	0.281	0.323	0.365	0.122	0.314
2022	**B** (intérêt significatif	0.502	0.493	0.689	0.309	0.516

Source : réalisé par l'étudiante en exploitant les rapports GTMI 2021 et 2022 de la Banque mondiale

L'examen des scores des sous-indices du GTMI révèle une évolution positive de tous les scores entre 2020 et 2022. Le score le plus élevé est celui du sous-indice de prestation de services publics qui mesure la maturité des portails de services publics en ligne, suivi du sous-indice des facilitateurs GovTech qui capture la stratégie, les lois et les réglementations pour favoriser la GovTech

Le sous-indice ayant enregistré le score le plus faible est celui de l'engagement des citoyens numériques qui mesure les aspects des plateformes de participation publique, des mécanismes de rétroaction des citoyens, des données ouvertes et des portails

[5] https://www.worldbank.org/en/programs/govtech/gtmi consulté le 27/03/2025

gouvernementaux ouverts. Notant que l'indicateur principal du sous-indice est l'indicateur e-participation, qui est un indicateur du sous-indice service en ligne de l'indice IDEG des Nations Unies et comme nous l'avons déjà vu en début de cette analyse c'est un indicateur qui enregistre un score très faible.

VII. CONCLUSION :

Le développement de l'e-gouvernement est un levier stratégique pour moderniser l'administration publique, améliorer la gouvernance, et stimuler l'économie numérique, pour cette dernière l'étude de Zhao, Wallis & Singh (2015) a révélé une relation mutuellement renforçante entre l'e-gouvernement et l'économie numérique, et souligne que cette relation est influencée par plusieurs facteurs contextuels : économiques, politiques, démographiques, culturels, ainsi que par l'infrastructure TIC et le degré de **e-participation.**

L'analyse des indices IDEG, GEMS, et GTMI révèle que l'Algérie a réalisé des progrès significatifs dans le développement de son e-gouvernement, notamment en matière d'infrastructures TIC et de cadres institutionnels. Cependant, des lacunes persistent dans la maturité des services en ligne, l'e-participation, et la satisfaction des utilisateurs, plaçant l'Algérie en retrait par rapport à certains voisins régionaux. Pour surmonter ces défis, il est crucial d'investir dans des services numériques inclusifs, d'améliorer l'expérience utilisateur, et de promouvoir l'adoption des applications mobiles. Une approche centrée sur les citoyens, combinée à une mise à jour technologique continue, permettra à l'Algérie de combler le fossé numérique et de renforcer sa position dans les classements internationaux. Cet article souligne l'importance des indices comme outils d'évaluation pour orienter les politiques publiques vers une transformation numérique équitable et efficace.

VIII. REFERENCES :

Al-Khouri, A. M. (2012). E-government strategies and frameworks. *International Journal of E-Services and Mobile Applications, 4*(2), 1-21. https://doi.org/10.4018/jesma.2012040101

Banque mondiale. (2022). GovTech maturity index: The state of digital transformation across the world. https://www.worldbank.org/en/programs/govtech/gtmi

ESCWA. (2023). *Government electronic and mobile services (GEMS) maturity index 2023*. https://www.unescwa.org/publications/gems-maturity-index-2023

Estonian Ministry of Economic Affairs and Communications. (2023). Estonia digital society. https://e-estonia.com/

Government of South Korea. (2022). Gov24 annual report. https://www.gov.kr/

Heeks, R. (2006). *Mise en œuvre et gestion de l'administration en ligne : un texte international* . SAGE Publications Ltd, https://doi.org/10.4135/9781446220191

Heeks, Richard, Most eGovernment-for-Development Projects Fail: How Can Risks be Reduced? (February 18, 2003). iGovernment Working Paper no. 14, Available at SSRN: https://ssrn.com/abstract=3540052 or http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3540052

Janowski Tomasz (2015), Digital government evolution: From transformation to contextualization, Government Information Quarterly, Volume 32, Issue 3, 2015, Pages 221-236, ISSN 0740-624X, https://doi.org/10.1016/j.giq.2015.07.001

Nations Unies. (2024). E-government survey 2024. Département des affaires économiques et sociales. https://publicadministration.un.org/egovkb
Ndou, V. (2004). E-Government for developing countries: Opportunities and challenges. The Electronic Journal of Information Systems in Developing Countries, 18(1), 1-24. https://doi.org/10.1002/j.1681-4835.2004.tb00117.x

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques. (2023). Digital government review.. https://www.oecd.org/fr/themes/gouvernement-numerique.html

OECD. (2019). The digital transformation of the public sector: Helping governments respond to the needs of networked societies. OECD Publishing. https://doi.org/10.1787/9789264318856-en

OECD. (2021). *The OECD digital government policy framework*. https://www.oecd.org/gov/digital-government/

Smart Nation and Digital Government Office, Singapore. (2023). SingPass: National digital identity. https://www.singpass.gov.sg/

South Korea Government. (n.d.). Gov24: Integrated government service portal. https://www.gov.kr

UNDESA. (2022). *E-government survey 2022: The future of digital government*. https://publicadministration.un.org/egovkb/en-us/Reports/UN-E-Government-Survey-2022

United Nations Department of Economic and Social Affairs. (2022). E-Government Survey 2022: The future of digital government. United Nations. https://publicadministration.un.org/egovkb/en-us/Reports/UN-E-Government-Survey-2022

World Bank. (2020). *Digital government for development*. https://www.worldbank.org/en/topic/digitaldevelopment/brief/digital-government-for-development

World Bank. (2020). Digital government: Technology and public sector performance. World Bank Publications. https://www.worldbank.org/en/topic/digitaldevelopment/publication/digital-government

World Bank. (2022). *GovTech maturity index 2022: Trends and opportunities*. https://www.worldbank.org/en/programs/govtech/gtmi

Heeks, R. (2006). *Implementing and managing eGovernment: An international text*. SAGE Publications. https://archive.org/details/implementingmana0000heek

Layne, K., & Lee, J. (2001). Developing fully functional E-government: A four stage model. *Government* Information *Quarterly*, *18*(2), 122–136. https://doi.org/10.1016/S0740-624X(01)00066-1

Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). (2003). *The e-government imperative*. OECD Publishing. https://doi.org/10.1787/9789264101197-en

Yildiz, M. (2007). E-Government research: Reviewing the literature, limitations, and ways forward. *Government Information Quarterly*, *24*(3), 646–665. https://doi.org/10.1016/j.giq.2007.01.002